



AUTORISATION PARENTALE

Dispositions particulières relatives aux licenciés mineurs

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHB pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions:

Conformément aux dispositions du code du sport, j'autorise tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la fédération internationale (IHF) ou la fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un refus de se soumettre à un contrôle est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires pour mon enfant (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1^{ère} infraction).

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHB et les accepte

Nom et prénom du représentant légal

Nom et prénom de l'enfant :

Date:

Signature: